

étroitement à lui et il a consacré, sur sa table, le mystère de notre paix et de notre unité. Celui qui reçoit le sacrement de l'unité et ne garde pas le lien de la paix, ne reçoit pas ce sacrement pour son salut; il reçoit un témoignage qui le condamne”(1).

Voici encore un autre passage qui mérite bien d'être cité: “Le Seigneur nous a expliqué la manière dont il nous donne cet inestimable présent, c'est-à-dire comment il nous donne sa chair à manger, en disant: “Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui:” Voici le signe auquel nous reconnaîtrons si nous avons véritablement mangé sa chair et bu son sang: s'il demeure en nous et si nous demeurons en lui, s'il habite en nous et si nous habitons en lui, si nous lui sommes étroitement unis sans crainte qu'il se sépare de nous. Voilà donc l'enseignement et la leçon qu'il nous donne par ces paroles pleines de mystères, c'est que nous devons faire partie de son corps, de ses membres, être soumis à lui comme à notre chef, manger sa chair, sans jamais nous séparer de son unité.”(2)

Il n'est pas nécessaire, croyons-nous, de multiplier les citations: les textes qui précèdent suffisent pour nous donner une idée de l'enseignement des Pères sur le sujet qui nous occupe. Les théologiens vont maintenant nous faire connaître les raisons de convenance, d'utilité, de nécessité qui ont porté Jésus-Christ à s'unir ainsi intimement à notre âme dans la Communion.

Le Docteur Angélique se pose la question: “Le vrai corps de Jésus-Christ est-il contenu dans le sacrement de l'autel?” et il répond: “Dans le sacrement de l'autel est contenu le véritable Corps de Jésus-Christ, celui qu'il a pris dans le sein de la Vierge Marie: dire le contraire est une hérésie, car c'est aller contre l'affirmation de l'Ecriture où il est rapporté que le Seigneur Jésus a dit: Ceci est mon Corps. Or la raison pour laquelle il faut que, dans ce sacrement, soit contenu le Christ lui-même a déjà été indiquée: c'est, à savoir, que le Christ ne s'unirait pas assez parfaitement avec nous si nous n'avions

(1) Serm. 272 *ad infantes*.—(2) In Joan. tract. xvii 1, 6.